

# INFO France Bleu Paris - EuropaCity : l'État fait appel de l'annulation de la ZAC de Gonesse

mercredi 9 mai 2018 à 12:42 Par [Emmanuel Collardey](#) et [Isabelle Piroux](#), [France Bleu Paris](#) et [France Bleu](#)

L'Etat n'a pas renoncé à la ZAC de Gonesse (Val-d'Oise) censée accueillir le vaste centre de loisirs EuropaCity. Après l'annulation de l'arrêté autorisant sa création, l'appel de cette décision du Tribunal Administratif a été déposé vendredi dernier.



Le projet EuropaCity (illustration) - EuropaCity

La contre-attaque aura donc été lancée au bout du délai légal, après le [coup de théâtre](#) du 6 mars 2018. C'est au bout du délai légal de 2 mois, le vendredi 4 mai, que l'État a fait appel de l'annulation de l'arrêté autorisant la création de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de Gonesse par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise. "**Le gouvernement confirme l'intérêt de l'aménagement de la ZAC** du Triangle de Gonesse", annonce le ministère de la Cohésion des territoires, qui a confirmé sa décision de faire appel à France Bleu Paris.

## Une décision "attendue", pour EuropaCity

Pour la direction d'EuropaCity, cette décision "était attendue", depuis la confirmation de la création de la ligne 17 du Grand Paris Express et de la gare de Gonesse qui doit voir le jour sur le site de la ZAC. Son ouverture a été reportée de 3 ans mais le gouvernement promet qu'elle ouvrira en 2027.

## "Un appel à bas bruit"

Du côté des opposants au projet, on note le peu d'entrain du gouvernement à revendiquer cette contre-attaque. "Un appel à bas bruit" raille Bernard Loup, du Collectif Pour le Triangle de Gonesse qui mène la lutte contre EuropaCity. Le CPTG avait déjà prévu avant cet appel une nouvelle mobilisation sur place le 27 mai.

---

<https://www.lemoniteur.fr/article/europacity-l-etat-ne-lache-pas-le-projet-35521362>

[Accueil](#)

[Architecture et Urbanisme](#)

[Aménagement du territoire](#)

## Europacity : l'État ne lâche pas le projet

AFP - Publié le 09/05/18 à 17h47

**L'État a fait appel de la décision de justice qui avait annulé début mars la création de la zone d'aménagement devant accueillir le mégacomplexe contesté Europacity au nord de Paris**



© Squint/Opera Ltd - Le projet EuropaCity, qui occupera 80 ha sur les 300 ha de la ZAC du Triangle de Gonesse (Val-d'Oise), s'organise autour d'un vaste parc central avec des bassins et des espaces plantés.

L'État a fait appel vendredi 4 mai du [jugement du tribunal administratif de Cergy-Pontoise du 6 mars qui avait annulé l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2016 créant la zone d'aménagement concerté](#) (ZAC) du triangle de Gonesse, portée par l'établissement public Grand Paris Aménagement. La justice avait donné raison aux détracteurs de ce projet, un mégacomplexe de commerces et de loisirs au nord de Paris, décrié pour son « gigantisme » et « l'artificialisation » de terres agricoles.

Grand Paris Aménagement a aussi fait appel, selon le directeur général d'Europacity, Benoît Chang, sur Twitter. « Cet aménagement du Triangle de Gonesse est une chance pour ce territoire et c'est le sens de l'appel de l'État et de GPA », déclare-t-il dans un communiqué.

Immochan, filiale du groupe Auchan, et le conglomérat chinois Wanda pilotent ce projet de 80 hectares à 3,1 milliards d'euros qui, s'il se concrétisait, serait le plus grand investissement privé en France depuis la construction de Disneyland Paris en 1992.

Alors qu'ils ont toujours lié le projet à la présence d'une gare du Grand Paris Express desservant le triangle de Gonesse – gage d'un accès au site respectueux de l'environnement – le gouvernement a décidé d'en reporter la construction de trois ans, à 2027.

---

<https://www.ouest-france.fr/environnement/amenagement-du-territoire/europacity-l-etat-fait-appel-du-jugement-annulant-la-zone-d-amenagement-du-megaprojet-5749663>

[Accueil](#)

[Environnement](#)

[Aménagement du territoire](#)

Ouest-France avec AFP Publié le 09/05/2018 à 18h01 Modifié le 09/05/2018 à 18h12

## Europacity. L'État fait appel du jugement annulant la zone d'aménagement du mégaprojet



Immochan, filiale du groupe Auchan, et le conglomérat chinois Wanda pilotent le mégaprojet Europacity de 80 hectares à 3,1 milliards d'euros

**Le tribunal de Cergy-Pontoise avait annulé en mars la création de la ZAC devant faire émerger le méga-complexe Europacity, allant ainsi dans le sens de ses détracteurs. Mais l'État a fait appel de cette décision vendredi 4 mai, ainsi que l'agence Grand Paris Aménagement.**

L'État a fait appel d'une décision de justice qui avait [annulé début mars la création de la zone d'aménagement](#) devant accueillir le [méga-complexe contesté Europacity](#) au nord de Paris, a-t-on appris mercredi de sources concordantes.

L'État a fait appel vendredi du jugement du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, a indiqué une source judiciaire, confirmant une information de la radio France Bleu.

Parallèlement, Grand Paris Aménagement a aussi fait appel, selon le directeur général d'Europacity, Benoît Chang, sur Twitter. « **Cet aménagement du Triangle de Gonesse est une chance pour ce territoire et c'est le sens de l'appel de l'État et de GPA** », déclare-t-il dans un communiqué.

### **Projet décrié pour son « gigantisme »**

Le 6 mars, la justice avait donné raison aux détracteurs de ce projet, un méga-complexe de commerces et de loisirs au nord de Paris, décrié pour son « **gigantisme** » et « **l'artificialisation** » de terres agricoles.

Immochan, filiale du groupe Auchan, et le conglomérat chinois Wanda pilotent ce projet de 80 hectares à 3,1 milliards d'euros qui, s'il se concrétisait, serait le plus grand investissement privé en France depuis la construction de Disneyland Paris en 1992.

Dans son jugement, le tribunal avait annulé l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2016 créant la zone d'aménagement concerté (ZAC) du triangle de Gonesse, portée par l'établissement public Grand Paris Aménagement.

### **Reports multiples**

Dans sa décision, le tribunal estimait que la population et les autorités auraient dû être mieux informées « **eu égard à l'impact potentiel sur l'environnement** » de cette ZAC « **qui se traduit notamment par la suppression de 280 hectares de terres agricoles** ».

Les promoteurs avaient déjà intégré depuis fin février qu'Europacity ne pourrait pas ouvrir comme espéré en 2024, quand Paris accueillera les jeux Olympiques.

Alors qu'ils ont toujours lié le projet à la présence d'une gare du Grand Paris Express desservant le triangle de Gonesse – gage d'un accès au site respectueux de l'environnement – le gouvernement a décidé d'en reporter la construction de trois ans, à 2027.